

Offrir les meilleurs produits d'assurance de personnes à votre clientèle



Co-operators propose une série de produits abordables et concurrentiels conçus pour répondre aux besoins des Canadiens et Canadiennes, leur vie durant. Tous nos produits reposent sur la richesse de notre histoire et la force de notre capital; vous en trouverez les détails dans les LIFE Pages.

Vie universelle

L'assurance vie universelle est une protection permanente, flexible et abordable que l'on peut personnaliser afin de couvrir tous les besoins des clients et clientes. Les montants d'assurance varient entre 25 000 \$ et 10 millions de dollars, et le ou la titulaire de police a la possibilité de fixer le montant des primes. Parce qu'il est sur mesure, ce produit peut s'adapter à tous les budgets. L'assurance vie universelle de Co-operators est destinée à des marchés précis : familles, gestion du patrimoine, entreprises et successions.

Vie entière

L'assurance vie entière s'adresse aux personnes qui recherchent une protection viagère avec des primes garanties, un volet épargne et la possibilité d'accumuler des participations¹. Les montants d'assurance varient entre 15 000 \$ et 10 millions de dollars, et il est possible de payer les primes pour la durée de la police, pour 20 ans ou pour 10 ans.

Temporaire polyvalente^{MC}

Avec ses durées variables, l'assurance Temporaire polyvalente conviendra aux personnes ayant des besoins temporaires ou un budget limité. Les montants d'assurance varient entre 25 000 \$ et 10 millions de dollars, et il est possible de choisir une durée de 10, 15, 20, 25 ou 30 ans. Facilement renouvelable, la protection propose plusieurs garanties et caractéristiques qui procurent une protection financière à court ou moyen terme, jusqu'à l'âge de 85 ans.

Infini-terme^{MD}

Le produit d'assurance permanente Infini-terme garantit une protection jusqu'au décès de la personne assurée. Il s'agit d'une solution de rechange abordable à d'autres produits d'assurance permanente. Les montants d'assurance varient entre 25 000 \$ et 10 millions de dollars, et les primes sont garanties et payables jusqu'à l'âge de 110 ans. La gamme de produits Infini-terme comprend les options à primes viagères et à 20 primes ainsi que des régimes pour enfants. Elle cible le marché des familles, des successions et des entreprises.

Assistance critique^{MC}

La gamme de produits Assistance critique vise à combler les besoins de protection et de sécurité financière advenant une maladie grave. Les montants d'assurance varient entre 25 000 \$ et 2 millions de dollars, dans le cas des régimes pour adultes, et entre 25 000 \$ et 250 000 \$, dans le cas des régimes pour enfants. Votre client ou cliente peut utiliser les fonds pour payer certains frais médicaux, faire une partie de ses versements hypothécaires ou répondre à tout autre besoin éventuel. Au total, 29 affections sont couvertes avec l'Assistance critique. L'Assistance critique - Première protection couvre 29 affections de l'adulte et 7 affections de l'enfance. Tous les produits Assistance critique comprennent le service Experts médicaux de Teladoc, qui renseigne la personne sur les options de traitement et l'accès aux soins de santé lorsqu'elle en a le plus besoin.

Garde-hypothèque^{MC}

Protégez le bien-être financier de votre clientèle avec Garde-hypothèque. Vos clientes et clients sont les titulaires de police et les seules personnes à pouvoir la résilier. Le taux de prime est garanti jusqu'à l'échéance de la police et la protection reste en vigueur même si la personne change de prêteur. Le client ou la cliente peut aussi ajouter l'avenant Assistance critique ou l'avenant d'assurance invalidité Garde-hypothèque^{MC} (AIG). L'avenant AIG prévoit le versement de prestations mensuelles si la personne se retrouve en situation d'invalidité. Ce revenu l'aidera à maintenir le mode de vie de sa famille et à respecter ses obligations financières comme le remboursement de son prêt hypothécaire ou de sa marge de crédit. Cet avenant donne aussi accès aux services innovants de renommée mondiale d'Experts médicaux de Teladoc.

Consultez le tableau au verso pour en savoir plus sur ces produits.

Vue d'ensemble des caractéristiques des produits

Produit	Produits d'assurance vie de Co-operators				
	Vie entière	Temporaire polyvalente	Infini-terme	Vie universelle	Assistance critique
20 primes	•		•		
10 primes	•				
Assurance conjointe dernier décès	•		•	•	
Protection permanente	•		•	•	
Valeur de rachat	•			•	
Avec participation	•				
Droit d'échange*		•			•
Service Experts médicaux de Teladoc					•
Option de transformation		•			
Fonds de dépôt de primes	•	•	•		•
Assurance libérée réduite	•		•		
Primes flexibles				•	
Option de dépôt additionnel	•				
Prestations d'assistance immédiate					•
Garantie décès accidentel ²	•	•	•	•	
Avenant pour enfants	•	•	•	•	
Exonération des primes en cas d'invalidité ³	•	•	•	•	•
Avenants Temporaire polyvalente	•	•	•	•	
Option d'assurabilité garantie ⁴	•	•	•	•	
Remboursement des primes au décès					•
Remboursement de primes à l'échéance (RPE) ⁵					•
Remboursement de primes au rachat (RPR) ⁶					•
Avenant d'assurance invalidité Garde-hypothèque		•	•	•	
Avenants Assistance critique		•	•	•	
Soutien au deuil ⁷	•	•	•	•	•

* Offert uniquement par l'assurance TP10.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez en savoir plus sur les produits Temporaire polyvalente, Vie entière, Vie universelle, Infini-terme, Assistance critique et Garde-hypothèque, contactez votre conseillère régionale ou conseiller régional en ventes



¹ Les participations ne sont pas garanties. Les participations réelles dépendent du rendement du compte de participation. ² Non offerte dans le cas d'une police conjointe dernier décès. ³ L'exonération automatique des primes en cas de décès ou d'invalidité du propriétaire est offerte pour les polices Infini-terme - Première protection, Assistance critique - Première protection et Vie entière - Première protection. L'exonération des frais en cas d'invalidité totale et l'exonération des frais en cas de décès ou d'invalidité totale du propriétaire sont offertes au titre du produit Vie universelle. ⁴ Option offerte à l'établissement seulement. Non offerte dans le cas d'une police conjointe dernier décès. ⁵ Si la garantie RPE est choisie, la garantie RPR n'est pas offerte. ⁶ Si la garantie RPR est choisie, la garantie RPE n'est pas offerte. ⁷ Cette garantie n'est pas contractuelle et pourrait être modifiée.

Ces renseignements sont de nature générale. Ils ne visent pas à fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Nous vous recommandons de consulter un conseiller ou une conseillère juridique, comptable ou fiscaliste pour des situations particulières. Temporaire polyvalente^{MC}, Infini-terme^{MD}, Assistance critique^{MC} et Garde-hypothèque^{MC} sont des marques de commerce de Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Teladoc, Experts médicaux de Teladoc et le logo d'Experts médicaux de Teladoc sont des marques de commerce de Teladoc Health, Inc., et ne peuvent pas être utilisées sans autorisation écrite. Les produits d'assurance de personnes de Co-operators sont souscrits par Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Co-operators Compagnie d'assurance-vie s'engage à protéger la vie privée de sa clientèle, ainsi que la confidentialité, l'exactitude et la sécurité des renseignements personnels recueillis, utilisés, conservés et divulgués dans le cadre de ses affaires. Consultez la page cooperators.ca/vie-privee-pour-en-savoir-plus. Certains produits ne sont pas offerts dans toutes les provinces. © Co-operators Compagnie d'assurance-vie, 2024. L0077MGAF (11/24)